

Harlan Koff et Carmen Maganda

# Le rôle de la (con)science dans les politiques internationales du développement

Les programmes de développement du Luxembourg sont passés par plusieurs étapes différentes : de la création d'occasions d'affaires (dans les années 1970) à l'assistance technique au développement (dans les années 1990) jusqu'aux stratégies ambitieuses de réduction de la pauvreté et de promotion du développement durable (aujourd'hui). La politique de développement vient d'aborder une nouvelle phase caractérisée par des défis comme la crise alimentaire mondiale, les droits de l'Homme, la démocratisation et l'environnement, qui affectent les objectifs du développement.

Jusqu'à présent, les autorités luxembourgeoises ont toujours relevé les défis qui leur ont été posés et le Grand-Duché est considéré comme un *leader* international dans la politique de développement. Cependant, la complexité croissante des défis du développement exige des réponses d'une envergure autrement plus large. Par exemple, l'évaluation de la politique luxembourgeoise réalisée en 2008 par les pairs délégués par le Conseil d'administration de coopération au développement (CAD-DCD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), a identifié la Direction de la coopération au développement du Luxembourg comme étant un *leader* global dans ce domaine. Cependant, leur examen arrive aussi à la conclusion explicite que cet organisme « doit améliorer ses capacités en tant qu'organisation va-

lorisant les leçons apprises avec les compétences requises ».

Le ministère a récemment répondu à cet avis par plusieurs initiatives. Au mois de mars 2009, Monsieur Jean-Louis Schiltz, alors ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a déclaré lors de

---

**Jusqu'à présent, les autorités luxembourgeoises ont toujours relevé les défis qui leur ont été posés et le Grand-Duché est considéré comme un leader international dans la politique de développement.**

---

son discours au parlement : « Ma conviction est que la coopération luxembourgeoise doit s'impliquer plus fortement dans le débat scientifique sur la politique de coopération. » Monsieur Schiltz a mentionné en particulier le besoin d'exécuter cette mission en collaboration avec l'Université du Luxembourg.

Cette coopération naissante a été confirmée par des actions concrètes, comme le protocole que le ministère des Affaires étrangères a signé récemment avec le Fonds national de la recherche (FNR) pour soutenir les activités scientifiques dans le domaine de la politique de développement au Luxembourg. Le ministère

a aussi participé à différentes activités organisées par des professeurs et des chercheurs de l'Université du Luxembourg, comme celles qui ont été mises en place par le Laboratoire des sciences politiques. Bien que ces initiatives soient prometteuses, elles soulèvent beaucoup de questions liées au rôle de la science dans la politique de développement.

Avec les accords de coopération et la concrétisation des projets de coopération entre la Direction de la coopération au développement, l'Université du Luxembourg, le Centre d'études de population, pauvreté et de politiques socioéconomiques (CEPS) et les autres centres de recherches publics, de nombreuses problématiques (qui ont été soulevées ailleurs au niveau international, européen et national) pourront être discutées par rapport à la question : Quel rôle devrait jouer la science dans les politiques de développement ?

En août 2008, le *Overseas Development Institute* (ODI), une fondation privée se trouvant au Royaume-Uni et qui se focalise sur le développement et les problèmes humanitaires, a publié les résultats d'une étude qu'elle a dirigée concernant le dialogue entre la science et la politique en matière de développement internatio-

---

*Les auteurs sont assistant-professeur et collaboratrice scientifique en sciences politiques à l'Université du Luxembourg.*

nal. Le rapport a identifié un nombre de tensions-clés qui demandent des réactions intégrant la science dans la prise de décision. Parmi ces tensions, le rapport énumère : 1) le risque de « la politisation de la science » et « la scientisation de la politique », 2) la tension entre les scientifiques engagés et les scientifiques neutres, 3) la demande de certitude de la part des décideurs politiques et l'incertitude inhérente à la recherche scientifique, 4) les objectifs professionnels divergents des politiciens et des scientifiques, et 5) le besoin de promouvoir l'expertise spécialisée contre l'appel à la démocratisation du savoir.

Ce dernier point est probablement le plus important de toutes ces tensions. Dans le discours au parlement cité ci-dessus, l'ancien ministre Schiltz a fait référence à un certain nombre d'experts du développement, comme William Easterly, Jeffrey Sachs et Paul Collier, qui ont influencé des décisions politiques par leurs recherches. Alors que les scientifiques provoquent souvent le débat public par leurs discours et leurs publications, la question structurelle de savoir comment la science peut contribuer à la prise de décision n'a jamais été clairement discutée. La question centrale qui est soulignée par le point 5 ci-dessus est de cerner quel est le rôle du savoir dans la prise de décision.

Cette problématique est évidente, par exemple dans les questions liées au développement et à l'environnement. Beaucoup d'organisations globales, comme les Nations unies, l'Unesco, l'Union européenne, etc. ont promu la recherche scientifique dans ce domaine et ont subventionné des conférences académiques dans l'espoir de promouvoir leurs stratégies de développement durable. Malheureusement, bien que la recherche scientifique soit présente au sein de ces colloques, ils ne sont pas toujours « scientifiques » dans leur nature, parce que la science doit être par définition caractérisée par l'analyse critique. Les deux derniers Forums mondiaux de l'eau (Mexique 2006 et Istanbul 2009) ont réuni décideurs politiques et scientifiques pour discuter des problèmes de développement et d'aménagement de l'eau. À ces débats ont surtout participé les élites, et beaucoup d'observateurs ont regretté que la recherche scientifique fût utilisée pour promouvoir des stratégies politiques déterminées d'avance. De la même manière, dans les réunions Unesco sur l'aménagement de l'eau auxquelles

les auteurs de cet article ont participé, les conclusions « scientifiques » et les recommandations politiques avaient été écrites par les organisateurs des congrès avant les délibérations publiques et ont été communiquées aux participants à la fin de la conférence sans aucun espace de débat. Sans surprise, ces recommandations, écrites par des scientifiques reconnus par l'Unesco avec l'aide de chaires pour la promotion du développement durable, soutenaient les politiques de cette organisation internationale.

### **Alors que les scientifiques provoquent souvent le débat public par leurs discours et leurs publications, la question structurelle de savoir comment la science peut contribuer à la prise de décision n'a jamais été clairement discutée.**

En réponse à ces tendances, beaucoup de chercheurs ont critiqué ces processus et ils se sont joints au mouvement alternatif pour l'aménagement durable de l'eau fondé sur les activités de mouvements sociaux ou d'organisations non gouvernementales (ONG). Cette polarisation des débats entre opérateurs institutionnels et mouvements non gouvernementaux a certainement affaibli le dialogue entre la science et la politique dans ce domaine ainsi que les relations entre gouvernements et ONG dans la politique de l'eau en général.

Les conclusions du rapport de l'ODI fournissent des recommandations qui sont utiles par rapport au contexte luxembourgeois et par rapport au dialogue entre la science et la politique qui est en train d'évoluer dans le domaine de la coopération au développement. Premièrement, le rapport identifie le besoin d'institutionnaliser une prise de décision basée sur le savoir scientifique. Le ministère a déjà commencé à soutenir cet objectif par son protocole d'accord avec le FNR et par les collaborations spécifiques instaurées avec différents chercheurs dans le pays. Le rapport identifie l'importance d'une information appropriée du public sur les questions de développement. La sensibilisation publique sur les problèmes de développement a aussi été promue par le ministère à travers ses programmes d'éducation (qui ont été cités positivement lors de l'examen par les

pairs du CAD-DCD). Les recommandations finales incluses dans le rapport de l'ODI identifient les points faibles dans les activités du gouvernement luxembourgeois en matière de coopération au développement : 1) des institutions intermédiaires sont nécessaires pour rapprocher la science et la politique, 2) la relation entre le gouvernement et la science devrait aller au-delà de la diffusion de la recherche, 3) le dialogue entre les chercheurs et les décideurs devrait être institutionnalisé, et 4) les scientifiques engagés en politique devraient occuper un rôle très important dans l'établissement de ce dialogue pour qu'il soit constructif.

Le Laboratoire de sciences politiques de l'Université du Luxembourg réagit directement à ces quatre recommandations finales par différentes initiatives. Outre la promotion de la recherche scientifique sur le développement international avec une attention spécifique sur l'environnement et la sécurité humaine, le laboratoire est décidé à fortifier le dialogue entre la science et la politique dans ce domaine. En plus des cours, des conférences publiques et des congrès sur le développement et la coopération internationale, les membres du laboratoire engagés en politique ont tenté d'intensifier ce dialogue civique en créant un espace public dédié à des discussions incluant les membres du gouvernement, les scientifiques et les ONG.

En 2009, le laboratoire a lancé l'initiative intitulée « Le Développement face aux inégalités : droits et responsabilités » qui a été subventionnée par le FNR et organisée avec le Cercle de coopération, l'Action solidarité tiers monde (ASTM) et Caritas-Luxembourg. Cette initiative vise à institutionnaliser le dialogue entre la science et la politique par l'inclusion des organisations civiques. Ces organisations sont indispensables dans ce dialogue parce qu'elles travaillent sur le terrain, elles démocratisent le savoir par leurs recherches et l'utilisation qu'elles font des recherches scientifiques et aussi parce qu'elles mobilisent la participation des citoyens dans de tels débats. La science se définit surtout par l'analyse critique. Notre plus grande contribution à la prise de décisions politiques ne devrait pas être constituée, en tant que scientifiques, par les réponses que nous apportons à travers nos recherches, mais bien consister dans les questions que nous posons et les acteurs que nous engageons. ♦